

Marcillac-Vallon. Les subventions aux associations au menu du conseil municipal



Les subventions aux associations au menu du conseil municipal. Illustration MAXPPP - MICHEL LABONNE

Publié le 19/10/2020 à 05:11 , mis à jour à 10:25

L'attribution des subventions aux associations était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal qui s'est réuni le 17 septembre. Le maire, Jean-Philippe Périé, a proposé de se référer au règlement d'attribution adopté en juillet 2015, soit 11€ par adhérent habitant à Marcillac. Des subventions exceptionnelles pourront être attribuées sur la base de dossiers étayés. Un montant total de 109 307,31 € a été inscrit au budget primitif 2020, réparti comme suit : Le Créneau (101 081,31€), ADMR Marcillac (495€), Omnisports (517€), Basket Vallon (143€), ECVD (143€), Cercle des nageurs (726€), RDV Handball (330€), Judo club (121€), Sport quilles (286€), Tennis club du Vallon (176€), Foot Vallon (737€), Chorale du Vallon (77€), Familles Rurales Marcillac (440€), APAMA, marché (100€), Association chapelle Saint Pierre de Nacelle (275€), club des aînés (650€), comité des fêtes (1350€), Grapillous (500€), SOS chats des rues (160€), Amis des orgues du Vallon (1000€).

Lors de ce même conseil municipal il a été question de la création d'un terrain multisports. La demande de subvention déposée par la municipalité précédente dans le cadre de la DETR début 2020 a été actualisée suite à la réception du devis. L'estimation des dépenses s'élève à 132 343,47 TTC (66 519,36€ resteraient à la charge de la commune). Le projet et son plan de financement ont été approuvés. Quatre autres dossiers ont également été examinés : l'adressage (dénomination des voies et numérotation des habitations), l'achat d'un vidéoprojecteur interactif pour le groupe scolaire Jean Auzel, l'installation d'un panneau d'information lumineux et la reprise des caniveaux dégradés de la place de l'église.

Un estimatif des dépenses et un plan de financement détaillés ont été présentés pour chacun de ses projets qui ont tous été adoptés. Le règlement intérieur du conseil municipal exposé par le maire et devenu obligatoire depuis le 1er mars pour les communes de 1000 habitants et plus, a été approuvé.

Correspondant

La municipalité de Marcillac-Vallon fait le point sur ses projets

ABONNÉS



Une réunion publique animée par le maire, Jean-Philippe Périé.

Urbanisme - Aménagement, Marcillac-Vallon, Politique

Publié le 03/10/2020 à 05:12 , mis à jour à 10:54

Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité qui organisait vendredi soir une réunion publique pour faire un premier point de situation depuis son élection en mars. " *Vous êtes tous impatients de voir du changement dans Marcillac et nous pouvons vous promettre qu'il va y en avoir*" a déclaré, en préambule, le maire Jean-Philippe Périé.

Pour tempérer les impatiences, il a aussitôt ajouté que "*seuls les délais multiples et la capacité de maîtriser efficacement ce qui était mis en œuvre freinaient une avancée plus rapide*".

Le maire a ensuite fait une énumération détaillée de l'ensemble des projets en cours : effarouchement des pigeons, city stade, panneaux lumineux d'information, site internet de la mairie, investissements matériels (débroussailleuse, balayeuse...). Il a également indiqué que de nombreuses études étaient d'ores et déjà lancées : sécurisation de la traversée du village, restauration de l'immeuble rose, rénovation de la mairie et de la salle des fêtes, parking du Pont Rouge, vidéo-sécurité ...

"Une lettre d'information, publiée chaque trimestre, permettra aux habitants de suivre l'exécution des avancées significatives" a indiqué Jean-Philippe Périé, rappelant au passage que tous les conseils municipaux (en général le troisième jeudi du mois) se terminaient par un quart d'heure citoyen qui permet de questionner les élus.

Le deuxième temps fort de la soirée fut ensuite introduit par Patrick Léger, deuxième adjoint, chargé de présenter le résultat de l'enquête concernant les aménagements du bourg centre, réalisés par la municipalité précédente.

"Il n'est pas question de juger du bien-fondé de ces réalisations, a-t-il précisé, mais il s'agit de recenser les opportunités d'améliorations à partir des réponses fournies par la population". Et des réponses il y en a eu 228 au total, soit 35 % des 652 formulaires distribués.

Les principales demandes concernent la réouverture du pont sur le Cruou condamné avec le nouvel aménagement, le retour d'un symbole viticole, la reprise de l'aménagement du parvis de la mairie (tout en le gardant fleuri), une sécurité renforcée sur la place du Cruou, le respect des zones bleues, un mobilier urbain plus en adéquation avec le village, des arbres et des fleurs... *"Pour toutes ces propositions nous allons demander des devis et nous ferons le maximum dans la limite de nos capacités"* a déclaré le premier magistrat de la commune, avant de céder la parole à la salle qui ne se priva pas de poser de nombreuses questions sur des sujets très divers : distribution des masques, occupation des salles de la mairie, éclairage des rues la nuit, déchèterie mobile, trottoirs encombrés, prolifération des chats, sécurité routière... sans oublier l'augmentation des indemnités des élus !

Correspondant

Marcillac-Vallon. La bibliothèque municipale accueille à nouveau ses lecteurs



Florence Delétage (au premier plan), nouvelle responsable de la bibliothèque.

Publié le 09/10/2020 à 05:11 , mis à jour à 05:19

Depuis le 3 octobre, la bibliothèque municipale ouvre à nouveau ses portes au public les mercredis, de 14h30 à 17 heures et les samedis, de 10 heures à midi.

À la veille de cette ouverture, les bénévoles anciennes et nouvelles, se sont rencontrées et ont pu définir les nouvelles modalités d'accueil du public en cette période si particulière. L'occasion également d'un passage de relais entre Marie-Christine Marcil, dont les compétences et l'engagement ont été unanimement salués, et Florence Delétage, nouvelle responsable bénévole.

Bien que temporairement fermée, la bibliothèque n'en est pas moins restée active ; elle a en effet profité de l'occasion pour étoffer le groupe de bénévoles en lançant une campagne soutenue par Marie Hamon qui a offert son talent d'illustratrice en dessinant les affiches de cette opération.

La bibliothèque, gratuite et ouverte à tous, propose aujourd'hui un nouvel agencement spatial, ainsi que quelques petites nouveautés très concrètes, comme la possibilité d'emprunter des CD et DVD, la mise en place d'une boîte de retours des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture ou encore la création d'une page facebook pour suivre son actualité

: www.facebook.com/bibliotheque.marcillac.vallon

"L'informatisation du fonds documentaire est un challenge clairement affiché pour l'année 2021" indique Florence Delétage qui souligne également la participation et les précieux conseils de Roxanne Jouanneau, nouvelle référente de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron, dont le prêt spécial d'ouvrages récents s'ajoute aux renouvellements périodiques et aux achats réguliers et progressifs de livres financés par la municipalité.

Pour sa reprise, la bibliothèque propose une sélection USA pour le secteur adulte, un voyage dans cette Amérique hétéroclite, énigmatique, souvent clivante, mais plus encore... captivante, ainsi qu'une sélection Halloween pour le secteur enfant et jeunesse, de quoi frissonner de plaisir !

Correspondant

Marcillac-Vallon. La Maison du Territoire ouvre ses portes

ABONNÉS



Une architecture qui ne laisse pas indifférent.

Société, Urbanisme - Aménagement, Aveyron, Marcillac-Vallon

Publié le 29/09/2020 à 05:10 , mis à jour à 05:17

Samedi 3 octobre de 9 h 30 à 12 h 30, la Maison du Territoire Conques-Marcillac (28 avenue Gustave Bessière à Marcillac) ouvre ses portes aux habitants.

L'occasion pour eux de venir visiter le bâtiment inauguré en janvier dernier, dont l'architecture ne laisse pas indifférent.

Au-delà de la visite du bâtiment, cet événement est l'occasion de découvrir les nombreux services proposés par la Communauté de Communes et ses associations partenaires.

Organisé sous forme de stands, il sera possible d'aller à la rencontre des services de la Communauté de Communes (assainissement, déchets ménagers, développement économique, urbanisme, enfance-jeunesse, tourisme, France Services), mais aussi d'échanger avec les associations partenaires et découvrir les services qu'elles

proposent. Seront présents : l'Espace Emploi Formation, le Point Info Seniors, Vallon de Cultures, l'École de musique, Conques- Marcillac Solidarité, l'Échappée Belle, les 4 accueils de loisirs du territoire, la Cyber-base, le Multi- Accueil et le Relais d'Assistantes Maternelles.

Les mesures sanitaires seront mises en place pour assurer la sécurité de tous : port du masque obligatoire, sens de circulation, mesures de distanciations.

Renseignements : 05 65 71 34 36

Correspondant

Marcillac-Vallon. Le Liadou du Vallon taille sa route



• Kévin Perrin (au 1er plan) un nouveau coutelier pour épauler Alexandre

Artisanat, Marcillac-Vallon, Aveyron

Publié le 14/08/2020 à 05:05 , mis à jour à 05:12

Installé au cœur de Marcillac depuis mai 2018, Le Liadou du Vallon s'est désormais forgé une belle réputation au sein de la longue histoire coutelière aveyronnaise dont le savoir-faire fait référence. Autrefois compagnon inséparable de centaines de vigneron qui exploitaient plusieurs milliers d'hectares de vignes à leur apogée, ce couteau de pays fut, par la suite, abandonné au profit de techniques plus modernes et refoulé au fond des tiroirs pendant plus d'un demi-siècle. Sa récente renaissance et son ancrage fort dans son berceau d'antan, le positionnent désormais comme un acteur important du tourisme artisanal dans le Vallon. Porté par un très bon accueil du public, une belle image et une notoriété grandissante, le liadou poursuit progressivement son développement. Ainsi, pour "satisfaire une demande croissante et une clientèle exigeante", son gérant, Nicolas Julvet vient d'embaucher un deuxième coutelier afin d'épauler Alexandre Morin. Il s'agit de Kevin Perrin, un autodidacte passionné, originaire du sud de la France et installé en

Aveyron avec toute sa famille depuis quelques mois. "J'ai choisi de miser sur la jeunesse, l'expérience et la diversité de mon équipe" souligne Nicolas Julvet qui s'apprête également à accueillir prochainement une jeune apprentie coutelière. Le Liadou du Vallon surfe désormais sur une belle dynamique impulsée par une gamme complète de couteaux de poche, de couteaux de table et d'accessoires en cuir distribués par ses revendeurs agréés, ses boutiques propres et son site officiel

www.le-liadou.com.

Correspondant

Marcillac-Vallon. La musique : une longue et belle histoire



La rivalité entre la société musicale du vicaire et celle de l'instituteur dura de nombreuses années

Société, Marcillac-Vallon, Aveyron

Publié le 23/06/2020 à 05:07 , mis à jour à 11:20

La musique occupe une place de choix dans la vie de la cité, et cela ne date pas d'hier, puisque la première société musicale de Marcillac, "La Lyre Saint-Martial" a vu le jour en 1876. Elle était dirigée par Monsieur Guise, un instituteur communal venu de Rodez. Elle rassemblait des musiciens de toute tendance et les répétitions avaient lieu dans un immeuble, Place du Centre.

Vers 1882, probablement en raison des lois Jules Ferry, son activité connut quelques soubresauts et ses participants se séparèrent. Monsieur Guise continua pourtant en dirigeant "L'Union musicale" qui fut fondée en 1885. L'abbé Marty créa en 1886 "La

Lyre Saint-Bourrou" composée essentiellement de vigneron. Ainsi Marcillac connu pendant longtemps deux sociétés musicales celle du vicaire et celle de l'instituteur. Chacune se partageait la célébration des cérémonies nationales et les fêtes votives des environs. Cette rivalité musicale amenait une émulation et un recrutement soutenus.

La guerre de 1914-1918 stoppa leur activité, mais par la suite chacune la reprit séparément. Pour l'Union musicale, ce fut un excellent musicien local, Théophile Laurent qui en assura la direction, reprise ensuite par des instituteurs, principalement messieurs Buffarou, Lemaire, Diet, Albouy, Coulomb. À la Lyre Saint-Bourrou, l'abbé Lacombe reprit la baguette de directeur, suivi de l'abbé Dumoulin, lequel lui donna une nouvelle impulsion.

Son cinquantenaire fut célébré en 1936 par un festival de musique à Marcillac.

L'abbé Comte assura sa direction jusqu'à la déclaration de guerre de 1939. Toute activité musicale fut suspendue, de part et d'autre, pendant plus de cinq ans.

À la Libération, les deux bureaux se réunirent et prirent l'heureuse décision de rassembler, dans une société unique, les anciens musiciens de la Lyre et de l'Union. Spontanément d'ailleurs, tous avaient célébré ensemble et en musique le 8 mai 1945.

Des statuts furent ensuite élaborés, par les bureaux respectifs, acceptés par les sociétaires et enregistrés en préfecture le 21 janvier 1946.

Ainsi naquit officiellement "l'Harmonie de Marcillac", dirigée par François Derrenderinger, secrétaire de mairie et ancien directeur de l'Harmonie musicale de Boulogne.

Jean Auzel en était le président, Jean Lacaze (maire de Marcillac) et Albouy (curé doyen) les présidents d'honneur.

Plusieurs responsables se succédèrent pendant quelques années à la tête de l'Harmonie qui se trouvait un peu au creux de la vague, avant qu'Émile Luis, excellent musicien et directeur de l'école primaire, n'en prenne la direction en 1974, activement aidé par Maurice Mouly.

L'Harmonie reconquit progressivement ses lettres de noblesse en prenant le chemin du bel essor qui en fait actuellement un des plus beaux fleurons associatifs du Vallon.

Correspondant